

La philanthropie et le gouvernement neoliberal des inégalités

Nicolas Duvoux*

<https://orcid.org/0000-0002-1316-8131>

Avec l'insécurité rampante qui s'est diffusée en bas de l'espace social, le renouveau de la philanthropie à l'échelle de la planète est un des plus puissants marqueurs de la croissance des inégalités. Ce phénomène connaît une très forte visibilité, en lien avec l'ampleur des ressources accumulées par des philanthropes dont les plus grandes fondations concurrencent désormais les organisations internationales. S'inscrivant dans le prolongement des transformations du capitalisme qui ont permis l'essor des secteurs de la finance et des nouvelles technologies, la philanthropie s'est en effet développée à une échelle telle que les plus grandes fondations ont aujourd'hui des ressources qui leur permettent de prendre des décisions ayant peu ou prou les mêmes effets que celles d'un État pour des millions de personnes, à ceci près que leurs dirigeants n'ont pas été élus et n'ont pas de comptes à rendre devant quelque peuple que ce soit. La philanthropie condense un ensemble de ressources et de représentations sociales; elle est aussi dotée que valorisée, voire sanctifiée pour la réconciliation des valeurs entrepreneuriales, de l'efficacité économique, de la justice sociale et du cosmopolitisme qu'elle prétend mettre en œuvre et ce même si, dans les faits, elle réactualise une vision libérale classique mettant l'accent sur la dimension morale du capitalisme (McGoey, 2012, pp. 185-199).

Il existe bien sûr une philanthropie populaire, faite de millions de "petits" dons anonymes (Zunz, 2011) mais la philanthropie se développe aujourd'hui surtout en

* Université Paris 8, Saint-Denis, França.

haut de l'échelle sociale, comme un effet en retour de l'accumulation patrimoniale rapide permise par les nouveaux secteurs de l'économie. La générosité est de plus en plus sélective socialement, et dépendante des grandes fortunes. Ce phénomène a un précédent avec le développement des grandes fondations philanthropiques qui avait suivi l'essor de l'industrialisation au XIXe et au début du XXe siècle. Cependant, les grands philanthropes d'alors étaient beaucoup plus critiqués que ne le sont ceux d'aujourd'hui. C'est précisément en raison de cette popularité contemporaine des philanthropes, et donc de la légitimité de la grande philanthropie des milliardaires comme Warren Buffet, Bill et Melinda Gates ou, à moins grande échelle, Jeff Bezos, que l'on peut considérer que celle-ci sape les fondements de la démocratie, dont les choix se trouvent contestés par des initiatives qui ne relèvent que du libre-arbitre de ploutocrates en acte ou en devenir¹.

Ces critiques, largement développées et relayées par les sciences sociales, coexistent avec les représentations véhiculées par les acteurs de ce secteur, convaincus d'agir pour le bien commun ou l'intérêt général et de contribuer à résoudre une crise démocratique marquée par des formes de désinvestissement ou de diminution de la participation volontaire aux affaires de la Cité, que ce soit à travers l'abstention électorale ou la polarisation croissante, en particulier aux États-Unis. Nombre de travaux issus d'un champ d'études largement financé par les fondations philanthropiques elles-mêmes rationalisent les bienfaits du don, non seulement sur les bénéficiaires, mais aussi – et peut-être surtout – sur les donateurs qui trouvent de larges motifs de satisfaction et de bien-être dans l'exercice de cette activité.

Ces analyses, même si elles sont issues de travaux en grande partie financés par le secteur qu'ils étudient, ce qui les place dans une relation de dépendance préjudiciable à l'autonomie dans la construction d'objet, doivent être prises en sérieux. La satisfaction, voire la jubilation, exprimée par les philanthropes dans leur activité de donateur est un des éléments à prendre en compte et auquel il faut parvenir à faire une place dans l'analyse, sauf à manquer une dimension fondamentale du phénomène. Cette satisfaction, qui peut s'exprimer dans la retenue voire une forme de dévotion, lorsque le don est coloré par un ancrage religieux², dit quelque chose de la manière dont un individu donne du sens à des ressources et acquiert une maîtrise sur celles-ci. Elle est une composante, subjective, d'une position et d'une activité sociale qu'il convient d'étudier de manière aussi globale et synthétique que possible.

Dans cet article, j'évoquerai la tension entre philanthropie et gouvernement des inégalités à l'ère néolibérale en montrant la tension entre l'impératif égalitaire de la

1. Sur cette question, voir Lefevre et Monier, 2021.

2. Mais aussi dans le développement d'initiatives festives, qui mêlent mondanité et générosité.

démocratie et la philanthropie dans un premier temps, en évoquant la conception même de la richesse que la prise en compte de la philanthropie permet de développer et en insistant sur les rapports de la philanthropie et de l'action publique. Le dernier temps de l'analyse sera consacré à évoquer un cas d'apprentissage mutuel, invitant à une analyse processuelle de la réforme.

La tension entre philanthropie et démocratie

Il y a entre la philanthropie et la démocratie une tension structurelle. Rendue possible par l'accumulation d'un patrimoine, la philanthropie se situe dans une relation éminemment complexe, voire paradoxale, avec la visée égalitaire de la démocratie, dès lors que l'on ne restreint pas celle-ci à une procédure légale et légitime de désigner des dirigeants³. Cette tension, structurelle, est avivée par certaines tendances contemporaines où le patrimoine est de plus en hérité et de moins en moins accumulé grâce au travail. Cette tendance se traduit dans l'importance croissante des "grands" ou "très grands" donateurs dans le financement des actions philanthropiques. L'ère des méga-philanthropes américains, si elle n'a pas véritablement d'équivalent en France, interroge sur la compatibilité des deux phénomènes et vient signaler les limites d'une diffusion, à large échelle, du "geste" philanthropique.

Cette tension structurelle prend place dans une crise contemporaine, souvent désignée comme une crise multiple où apparaissent simultanément des tensions économiques, (géo)politiques, écologiques et bien sûr sanitaires après la Covid-19. Cette accumulation constitue une menace existentielle pour la démocratie. Des tendances à la restriction des libertés publiques se manifestent, y compris dans les démocraties les plus installées, parce que la crise écologique interroge un modèle économique et, plus largement, un modèle de société (encore) majoritaire. Des initiatives philanthropiques, isolées ou prenant la forme de coalitions, cherchent à relever ces défis et invitent à s'interroger sur le monde, en même temps qu'elles permettent d'éclairer leur propre secteur.

Comme l'écrivent Marc-Olivier Déplaudé, Thomas Depecker et Nicolas Larchet dans l'introduction d'un numéro spécial consacré aux enjeux politiques et démocratiques entourant la philanthropie:

La philanthropie n'est pas destructrice de richesses, ni redistributive à la façon de l'État social: loin d'être l'antithèse du processus d'accumulation du capital, elle en est à la fois le produit

3. Ce qui n'exclut pas une forte diversité des causes et valeurs philanthropiques, voir Duvoux, 2018, pp. 38-46.

et le moteur, en permettant notamment de convertir le capital monétaire en d'autres espèces de capitaux (social, culturel, scientifique, politique etc.) nécessaires à la reproduction du capital, tout en soustrayant à l'État des ressources fiscales. (Déplaudé, Depecker et Larchet, 2018, p. 16).

Qu'est-ce à dire? La philanthropie dépend, de par ses caractéristiques, d'un certain état du rapport social et de la possibilité d'accumuler suffisamment de ressources pour en redistribuer une partie et contribuer à l'intérêt général, c'est-à-dire à transcender l'intérêt particulier et à agir pour le bien commun. C'est cette orientation, relativement floue dans les textes qui encadrent la philanthropie, qui justifie les déductions fiscales dont elle bénéficie. Celle-ci est considérée comme une autre manière de construire la chose publique. Il ne faut à nos yeux ni dramatiser, ni minimiser la tension entre la modalité de cette construction de l'intérêt général, par le don issu de la richesse privée et la démocratie qui implique, ne serait-ce que dans une définition procédurale relativement minimale, la participation de toutes et tous à la définition du bien commun.

La démocratie est marquée par une tension entre une forte inégalité dans la maîtrise du savoir d'un côté, l'importance de mobiliser les masses dans le cadre de nouvelles procédures électorales d'un autre côté. Cette opposition, éclatante à l'époque du premier dix-neuvième siècle français quand l'éducation n'avait pas encore été démocratisée, a été théorisée par Pierre Rosanvallon (1992) comme une opposition entre la "raison" et le "nombre". Clairement située du côté de la raison, la philanthropie (progressiste) s'exerçait au nom des "capacités" des élites. Même si elle a nécessairement changé de forme du fait de la démocratisation de l'éducation, intervenue tardivement, dans la seconde moitié du vingtième siècle, en France, cette tension est ravivée à l'époque contemporaine, pour plusieurs raisons, qui touchent directement à la crise de notre démocratie, comme de celles des autres démocraties anciennes, entrées en crise sous l'effet de choix collectifs (Brexit au Royaume-Uni; élection de Trump à la présidence des États-Unis etc.) Parmi ces raisons, il faut prendre en compte les mutations socio-économiques qui ont vu, sous l'effet de choix politiques et de la mondialisation, le fossé se creuser entre les "gagnants" et "perdants" de la nouvelle organisation. Les diplômés, les salariés des grandes multinationales, les indépendants positionnés sur des segments de marché porteurs (architectes, avocats, salariés de la finance etc.) ont beaucoup mieux tiré leur épingle du jeu que les classes moyennes et populaires confrontées à une paupérisation rampante ou plus brutale. Aux États-Unis, la classe moyenne a été laminée, au Royaume-Uni, le fossé entre la métropole londonienne et le reste du pays est devenu béant, en France, l'épisode des Gilets jaunes a fait ressortir le mal-être des classes moyennes fragilisées

qui, outre un sentiment de déclassement, se sentaient mal représentées. L'ampleur des inégalités se traduit par des mouvements qui mettent en péril la démocratie et la menace de virer au populisme, c'est-à-dire à une forme d'autoritarisme qui se pare de la volonté populaire en la mettant au service d'un État fort, ne s'embarrassant guère du respect de l'état de droit.

Il faut, dans ce contexte, saisir la complexité des facteurs à l'œuvre et la spécificité de chaque contexte national. Néanmoins, l'augmentation des inégalités et notamment la concentration du patrimoine économique constituent, sans aucun doute, un moteur de ces frustrations et contestations. Cette concentration est d'autant plus difficile à concilier avec les impératifs démocratiques que le patrimoine est de plus en plus hérité (de 35% du patrimoine hérité dans les années 1980, nous sommes passés en France à 70% selon l'Insee, 2021) et non plus accumulé ou "gagné" par l'innovation ou l'esprit d'entreprise. Cela va à front renversé d'une évolution des mentalités marquée par l'augmentation du niveau éducatif et des attentes de la population.

C'est bien de ce point de vue de la temporalité que les relations entre la philanthropie et la démocratie sont les plus complexes, les plus intéressantes et aussi les plus problématiques. En tant qu'acteur tiers, irréductible au marché et à l'État, la philanthropie jouit d'une capacité tout à fait spécifique à se déployer dans le temps long et à ne pas se plier à des impératifs de court terme qui structurent de plus en plus l'action publique, en même temps que la recherche de rentabilité sur le temps court du capitalisme financiarisé. Contrairement aux acteurs publics et marchands, le tiers secteur bénéficie ultimement d'une capacité à se saisir de l'avenir et ainsi d'explorer des solutions inédites pour répondre à des problèmes que l'humanité se pose. Au sein de la société civile, la philanthropie bénéficie d'une capacité d'expertise et d'allocation de ressources qui lui permettent de mobiliser les ressources dont elle dispose en vue d'un bénéfice collectif sur le temps long⁴.

Néanmoins, cette justification de la place de la philanthropie en démocratie par son inscription dans le temps long est susceptible de faire à son tour l'objet d'une critique. En effet, si au niveau macro de l'organisation sociale, l'inscription dans le temps long de la philanthropie la différencie des acteurs publics et de marché, au niveau individuel, la philanthropie et les déductions fiscales qui la soutiennent permettent aux membres des groupes déjà les plus dotés d'atteindre une forme de

4. Cette justification semble la plus solide aux yeux du philosophe américain Rob Reich (2018). Dans l'étude la plus complète à ce jour sur les contributions et entorses de la philanthropie à la démocratie, il pointe les limites de l'argument en termes de pluralisme, celui-ci se limitant souvent au soutien public aux préférences des riches. Au contraire, il souligne à quel point l'orientation temporelle de la philanthropie constitue sa plus-value la plus manifeste et la justification la plus solide de sa contribution à la démocratie d'un point de vue normatif.

cohérence personnelle et familiale, cohérence qui permet d'expliquer la satisfaction et le bonheur ressentis et exprimés par les philanthropes (Sellen, 2019, p. 247). La philanthropie donne accès aux individus qui la pratiquent à une maîtrise du temps long d'un point de vue individuel, mais aussi familial et collectif: les philanthropes préemptant des choix collectifs et publics qui engagent non seulement leur avenir individuel mais aussi celui de la société (Duvoux, 2023). D'un point de vue analytique et descriptif, cela conduit à étudier de manière précise les relations complexes et plurielles entre acteurs publics et philanthropes, d'un point de vue normatif, cela conduit à déplacer l'attention de la contribution de la philanthropie aux inégalités à celle de la plus grande capacité à se saisir de l'avenir des groupes qui pratiquent la philanthropie.

L'augmentation des inégalités socio-économiques constitue une seconde tension structurelle pour la philanthropie entre son objet social et la contribution à la démocratie, si l'on entend par démocratie un ensemble de normes et de relations sociales et non seulement un mode de désignation des dirigeants. Cette tension est d'autant plus forte que la philanthropie procède de l'accumulation de richesse et qu'elle ne peut donc se considérer comme extérieure au phénomène sur lequel elle cherche à agir. Par ailleurs, les objets qu'elle se donne, par exemple la transition écologique, impliquent, à titre de l'allocation de moyens mais aussi de l'acceptabilité sociale de la transition une réflexion sur le partage de la richesse et la répartition des ressources, sauf à accroître un fossé entre les premiers contributeurs aux émissions d'un côté, les premières victimes du dérèglement climatique et de la biodiversité d'autre part.

ENCADRÉ 1

Transmission Intergénérationnelle du Patrimoine et Reproduction Dynastique

La société démocratique se traduit par un souci d'égalité entre ses membres. Cette égalité est contredite par ce que l'on appelle les "inégalités de destin", c'est-à-dire l'immobilité sociale. En France, cette question est, depuis plusieurs années, au centre du débat politique. L'orientation néo-libérale prise par les pouvoirs publics dans différents valorise l'égalité des chances au détriment de l'égalité des places et construit, sur la base de cette opposition entre la réduction *hic et nunc* des inégalités d'un côté, la promesse d'une égalisation des opportunités d'un autre côté, une action qui, si elle se révèle très inégalitaire, n'en est pas moins porteuse d'une forme de cohérence. La "Troisième voie" néo-travailleuse de Tony Blair dans le Royaume-Uni de la fin des années 1990 et du début des années 2000 a ainsi trouvé un écho dans les formulations du candidat à la présidence de la République Emmanuel Macron en 2017.

L'éducation et les dotations en capital sont la clé d'une promesse de renouvellement de la social-démocratie sur une base méritocratique. Loin de se limiter au discours politique, cette promesse se diffuse avec les idéaux méritocratiques à de larges pans de la société, au premier rang desquels les établissements d'enseignement supérieur d'élite. Même si la traduction de ces politiques est souvent très inégalitaire, dans la mesure où les réductions d'impôt pour les plus riches sont immédiates quand les investissements sur la jeunesse sont de portée plus limitée et d'effet plus lointain, rappeler l'existence de ces débats a le mérite de souligner la place, critique, de la philanthropie dans la tension entre différents idéaux appartenant, les uns et les autres, à la démocratie.

Ainsi, dès lors que l'on s'intéresse aux pratiques sociales et aux aspirations qui l'animent, la philanthropie s'inscrit simultanément aux deux pôles de cette nouvelle orientation et constitue un observatoire et un révélateur des contradictions qui l'animent entre promotion de l'autonomisation d'un côté et reproduction – transmission intergénérationnelle – de la richesse de l'autre. Il y a bien une contradiction car l'idéal de l'égalité des chances ne peut, en réalité, s'affranchir d'une réflexion sur l'égalité des conditions, ne serait-ce que quand ces dynamiques intergénérationnelles sont prises en compte, point bien souligné par l'économiste Antony Atkinson dans son dernier ouvrage *Inequality: What can be done?*

La possibilité d'accéder à l'intimité de plusieurs familles dans le cadre d'une enquête sur des fondations familiales a confirmé, après d'autres études l'importance de ces enjeux de transmission intergénérationnelle du patrimoine pour les philanthropes. A l'horizon de la mobilisation, une préoccupation dynastique s'exprime, la pérennité du capital transmis étant l'objet d'un travail multiforme de préparation des héritiers à leur rôle et aux responsabilités qui l'accompagnent. Le témoignage de Marie-Jeanne Bouton, principale animatrice d'une fondation importante dans les domaines de la solidarité et de l'autonomisation des publics en difficulté, fait ressortir à quel point cet enjeu est central pour les membres de sa famille impliqués dans la fondation. Celle-ci est une des initiatives qui font converger une famille liée par la détention d'actions autour de projets et de valeurs. La cohérence de la gestion du groupe est renforcée, les conflits neutralisés et apaisés, les valeurs du fondateur transmises grâce à cette fondation familiale.

Prendre en compte la philanthropie revient surtout à changer notre compréhension des inégalités. C'est-à-dire considérer les inégalités monétaires, de patrimoine, de revenus, très fortes, comme un point de départ pour illustrer un rapport à l'avenir et à la société différent selon les groupes sociaux. Pour les personnes qui vont aux Restos du Cœur ou dans des structures similaires, l'avenir est la survie quotidienne, tandis que pour les plus aisés, c'est la capacité de vivre plus sereinement, et même de contribuer

à la définition des choix collectifs. La question n'est donc pas, selon moi, d'aimer les riches, mais plutôt de savoir comment la richesse accumulée ne fait pas sécession et surtout comment celle-ci revient à la société et contribue à l'organiser. Du coup, il est légitime et indispensable de s'interroger sur les relations entre philanthropie et démocratie, sur les conditions dans lesquelles ces contributions privées, encouragées par les pouvoirs publics, sont légitimées par l'État, dans quels domaines, sur quels enjeux et sous quelles formes. Une fois que l'on a compris qu'elles reviennent sur la société (comme, par exemple, lorsqu'un milliardaire rachète un journal pour pouvoir promouvoir ses vues, avec toute une gamme de capacité d'actions sur la société), il faut alors s'interroger sur les mécanismes de contrôle et de transparence sur ces questions qu'elles induisent. Mais ce qui m'importe surtout est de montrer que l'on interprète en général mal la richesse. Car il ne s'agit pas tant d'un stock de valeurs, de patrimoine ou d'un montant de ressources, mais bien davantage d'expliquer que la philanthropie est une conversion de la richesse en pouvoir social. Ce qui ne signifie pas qu'elle serait (seulement) intéressée. Mais elle produit cet effet-là et c'est bien cet effet-là qu'il s'agit de mettre au jour et d'analyser, de façon critique. *In fine*, la philanthropie est, selon moi, une manière de transformer le capital en une forme de pouvoir dans la société, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas sincère, ni efficace.

La philanthropie par-delà objectivisme et subjectivisme

Considérer la philanthropie comme un investissement, et la réintégrer dans les pratiques élitaires⁵ ouvre la voie à une articulation des perspectives subjectivistes et objectivistes sur cet ensemble de pratiques. Pour ce faire, la philanthropie doit d'abord être considérée comme un phénomène d'ordre secondaire, à la fois d'un point de vue chronologique mais aussi analytique. Elle est secondaire dans le temps car elle ne survient qu'après l'accumulation capitaliste. Elle est secondaire dans l'ordre d'importance des phénomènes car c'est cette accumulation, et elle seule, qui possible le don d'une partie, souvent très limitée, du capital. Le nouvel âge d'or de la philanthropie se comprend ainsi comme un écho et un prolongement des développements de fortunes dans de "nouveaux" secteurs d'activité, le secteur financier et celui des technologies de l'information et de la communication qui ont connu des croissances très rapides et ont rendu possibles des accumulations rapides, dont une partie, minime mais visible, est convertie dans la philanthropie. De ce point de vue, la philanthropie est indissociable de l'augmentation des inégalités de revenus,

5. C'est un des enjeux de l'introduction du dossier "Entreprises philanthropiques" de Déplaudé, Depecker et Larchet, 2018, pp. 9-27.

mais aussi et surtout de patrimoine, dont elle est une des expressions, ambiguë, se présentant comme un remède tout en émanant et entretenant ou préservant la cause (Giridharadas, 2018). Nombre de philanthropes expriment une conscience aiguë des inégalités dont ils se savent objectivement bénéficier et nombre tirent de ce constat, lié à leur héritage ou à la part de “fortune” de leur réussite personnelle – les deux étant souvent liés – des motifs de donner, nous y reviendrons.

La philanthropie est ainsi un phénomène de second ordre dans la mesure où elle ne peut être analysée de manière isolée des autres propriétés sociales des philanthropes. On peut citer Nicolas Guilhot, pour qui la philanthropie doit être analysée non comme un phénomène ayant en lui-même ses propres raisons d’être, ses propres structures, organisations, porte-parole etc. mais bien comme: “Un phénomène de second ordre qui ne peut se concevoir que sur le fond d’une pratique d’accumulation de la richesse, qui est nécessairement première” (Guilhot, 2006, p. 8).

Dans cette approche objectiviste, la philanthropie doit alors être réintégrée dans un ensemble de pratiques et de stratégies par lesquelles les familles et les groupes les plus dotés assurent la reproduction de leur statut et de leur domination. Cette grille de lecture a le mérite de donner un rôle à la philanthropie dans les mécanismes de reproduction dynastique des grandes fortunes et de ne pas la considérer comme une simple mondanité, pas plus qu’elle ne commet l’erreur de considérer les riches comme faisant sécession de la société dont ils extraient leur fortune. La philanthropie *ne peut donc pas ne pas* s’intégrer à une lecture multidimensionnelle et dynamique de la richesse. De manière consciente ou non, la philanthropie s’inscrit dans un ensemble de stratégies de reproduction, et notamment de stratégies familiales de reproduction, conditionnant, jusque dans le plus grand détail, des arrangements pratiques et symboliques entre les membres de la famille et étant partie prenante de la gestion du patrimoine, dont elle a vocation à assurer la pérennité:

La pratique de la philanthropie peut être analysée comme l’une des stratégies – conscientes ou non – dont disposent les élites et familles les plus dotées en capital économique (grands patrons de l’industrie, du commerce ou de la finance, héritiers ou bâtisseurs de fortunes) pour assurer les conditions de la reproduction, mais sans s’y limiter. Elle participe ainsi à ce que Pierre Bourdieu appelait les *stratégies de reproduction*, parmi lesquelles nous intéressent [...] les stratégies successorales (qui visent à transmettre un patrimoine entre les générations) et les “stratégies d’investissement économique” (Déplade, Depecker et Larchet, 2018, p. 15).

Dans cette perspective, la philanthropie est un révélateur particulièrement heuristique du rapport que les classes dominantes entretiennent avec leur patrimoine. La philanthropie est ainsi, par exemple, partie-prenante de la gestion patrimoniale.

Elle est un instrument de transmission intergénérationnelle d'un certain rapport à la richesse, fait de maîtrise objective des cadres légaux et fiscaux mais aussi d'un sens subjectif prononcé de responsabilité liée à la possession de cette richesse. Elle apparaît comme un vecteur de transformation qualitative du lien familial, destinée à assurer la pérennité de celui-ci dans et par l'entretien du patrimoine et sa finalisation autour de valeurs partagées. Une fois débarrassés de leurs oripeaux normatifs et de leur absence de contextualisation, bien sûr rédhibitoire en sciences sociales, ces résultats sont néanmoins extrêmement précieux. Considérer que ces travaux, peu autonomes du point de vue scientifique, expriment, par la médiation de leurs modes de financement, le point de vue du secteur, est à double tranchant. Cela peut conduire à leur récuser toute valeur scientifique. Cela peut aussi conduire à les considérer comme des indices, très stabilisés et formalisés, des valeurs et des significations valorisées par le secteur, à un niveau très agrégé et, pour ainsi dire, exprimées dans une épure théorique. Ces moteurs de satisfaction peuvent alors être réinscrits dans un triangle qui les lie aux éléments du bonheur (dimension subjectiviste de l'analyse du don) et de la reproduction de la richesse (dimension objectiviste de l'analyse du don).

Au niveau subjectif, le processus de conversion des capitaux économiques en capital symbolique s'actualise dans une opération de mise en cohérence et de mutation qualitative des ressources détenues, en quelque sorte finalisées par le don. Nous verrons également que l'entrée en philanthropie permet un franchissement de barrière de classe, au sein même des élites sociales et économiques. Une diversité de motifs du don a été mise en lumière, recourant à la méthode des comparaisons internationales pour identifier des ressorts fondamentaux et transversaux du don. Ainsi, René Bekkers et Pamela Wiepking (2010, pp. 924-973) ont mis en lumière, à travers une revue de littérature comparative de cas empiriques, huit motivations principales du don philanthropique. Il s'agit de la conscience du besoin; de la sollicitation; d'un calcul coûts-bénéfices; de l'altruisme; de la réputation; des bénéfices psychologiques; des valeurs et de l'efficacité. S'inscrivant dans la même direction de recherche, les travaux de Beth Breeze et Theresa Lloyd's ont montré, à partir d'un échantillon britannique un faisceau de motivations convergent avec la précédente étude. Elles montrent que les facteurs les plus importants sont les suivants: le fait de croire en une cause; d'agir comme un catalyseur de changement; de se réaliser; de sentir un devoir et une responsabilité de partager sa richesse; d'apprécier les relations développées dans le cadre de l'activité philanthropique; de croire que la philanthropie est un usage approprié de sa richesse; de penser que la philanthropie est un instrument pédagogique intéressant; d'apprécier la reconnaissance sociale acquise en tant que philanthrope; de voir sa vie enrichie grâce à la philanthropie (Breeze et Lloyd, 2013).

Puisque la maîtrise que procure la propriété n'est pas un donné mais un construit, le résultat d'un processus d'appropriation⁶ de ses propres ressources, celles-ci ne deviennent véritablement siennes et ne peuvent être transmises que par l'entremise d'un investissement personnel et éducatif important. La projection d'eux-mêmes dans la société et de leur patrimoine dans des projets constituent un détournement par lequel les philanthropes développent une maîtrise de leurs propres ressources et se mettent en situation de transmettre cette maîtrise à leurs descendants. Dans un contexte où l'héritage (re)devient structurant des patrimoines, la transmission d'une disposition à le faire fructifier ne peut s'opérer, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, qu'à travers une dépossession d'une partie (très) minimale du stock de patrimoine détenu par la famille. C'est en cela que la philanthropie est à la fois un mécanisme de conversion du patrimoine économique en capital symbolique; un instrument au service d'une stratégie familiale de reproduction et le vecteur d'une satisfaction profonde. Néanmoins, et par ces biais, le don philanthropique comporte une dimension collective et opère un cadrage de l'avenir qui concerne non seulement de l'avenir individuel du donateur mais aussi celui des associations qu'il finance, des bénéficiaires qu'il touche et de la sélection des causes qui méritent d'être défendues et de la manière dont il convient de les défendre. La maîtrise de l'avenir individuel et familial est, ipso facto, une prise de contrôle de l'avenir collectif, un débordement de la richesse privée sur les affaires publiques, raison pour laquelle la philanthropie est un phénomène d'importance majeure pour comprendre la démocratie et les menaces qui pèsent sur elles dans une ère de remontée des inégalités de patrimoine.

La philanthropie et l'action publique

Parler de philanthropie et de démocratie, c'est d'abord souligner la tension entre l'origine privée des capitaux affectés et leur destination, à savoir l'intérêt général. Cet intérêt général est reconnu et défini par l'État qui encadre, à travers sa présence au Conseil d'administration des Fondations Reconnues d'Utilité Publique, mais aussi à travers les incitations fiscales, le secteur. Malgré un ancrage juridique, réglementaire et fiscal, les relations entre les pouvoirs publics et les acteurs de la philanthropie ne sont pas simples. La philanthropie et l'État collaborent, de fait, étroitement, à plusieurs niveaux et sur de nombreux sujets, Néanmoins, la réalité de ces relations – et de cette dépendance – croisées n'empêche pas la méconnaissance et les malentendus.

6. Pour Bourdieu, la transmission (sans dilapidation) de l'héritage suppose aussi que, dans les termes de Marx, "l'héritage s'approprie l'héritier", c'est-à-dire que l'héritier ait intériorisé des dispositions ajustées à l'héritage (Bourdieu, 1980, p. 7).

C'est pour tenter de clarifier ces relations et de permettre une meilleure articulation, à tout le moins dans la réflexion, préalable à l'action, que nous mettons en lumière un certain nombre de ces caractéristiques, à commencer par la pluralité des formes que les liaisons entre la philanthropie et l'État peuvent prendre.

Les défenseurs de l'intervention des pouvoirs publics critiquent la philanthropie, en minorant les réserves qu'ils peuvent avoir sur l'action de l'État et, inversement, la philanthropie critique l'État en taisant son interdépendance avec celui-ci. Les termes du débat ne facilitent pas la compréhension des relations effectives entre les pouvoirs publics et la philanthropie. Or la description et l'analyse de celles-ci sont essentielles. Pourquoi? Tout simplement parce qu'à travers les déductions fiscales, les pouvoirs publics transfèrent une partie de la légitimité démocratique issue du peuple à une partie de celui-ci. Ce qui nous semble le plus intéressant et le plus urgent est de souligner la diversité des usages qui peuvent être faits par la philanthropie de cette onction, qui, au-delà du symbole, contribue très concrètement au développement du secteur.

Ces panoramas ont le mérite de ré-encadrer notre compréhension du développement des fondations dans des structures sociales, économiques et politiques plus générales. Elles permettent aussi de construire des classifications et idéaux-types utiles à l'analyse comparée. Néanmoins, elles sont à utiliser avec précaution pour l'analyse. Tout d'abord, parce que les évolutions des dernières décennies bouleversent ce paysage des classifications. Ainsi, la France, longtemps considérée comme le pays historiquement réfractaire à la promotion de la philanthropie privée, a aujourd'hui le régime d'incitation fiscale avec le taux de subvention des dons le plus élevé dans l'ensemble des pays développés (66% de l'impôt sur le revenu physique des personnes) et le moins plafonné (20% du revenu imposable). De plus, les réalités sont très mouvantes: la moitié des fondations suisses ont moins de 20 ans, tandis qu'entre 2001 et 2014, le nombre de fondations a doublé en France. Des fortes différences marquent aussi le paysage des causes: aux Pays-Bas et au Royaume Uni, les dons à la religion sont les plus forts, en Allemagne, en Belgique et en Suisse, la solidarité internationale est plus centrale tandis qu'en France et en Espagne, ce sont les dons aux plus démunis qui dominent les dons des particuliers.

Plusieurs historiens ont mis en lumière à quel point les fondations philanthropiques modernes, nées au XIXe, avaient évolué dans leur forme, dans leur mission, comme dans leur manière d'intervenir. Hammack et Anheier (2010) parlent, à propos des fondations états-uniennes, d'une institution "polyvalente". Au début du XXe siècle, les fondations y bâtissent des institutions (université, hôpitaux, bibliothèque etc.), tandis qu'au milieu du siècle elles cherchent à se redéfinir, certaines en accompagnant des mouvements sociaux, d'autres pesant sur la fabrique des politiques

ENCADRÉ 2

Formes d'État Social et Place Donnée à la Philanthropie dans la Société

Les analyses en termes d'État social, ou de *Welfare Regime* ont le mérite de faire ressortir les cohérences sociales et sociétales qui s'imposent du fait de l'organisation des institutions. Un jeune anglais ou un jeune danois quitteront, en moyenne, le domicile parental beaucoup plus précocement qu'un jeune espagnol ou un jeune italien, non par volonté personnelle d'indépendance mais précisément parce qu'ils vivent dans une société où les formes de solidarité font reposer sur le marché (Royaume-Uni), l'État, via des bourses (Danemark) ou sur la famille (Italie et Espagne) les arrangements sociaux fondamentaux. Pas plus que d'autres domaines, la philanthropie n'échappe à cet ancrage dans les structures sociales.

Les travaux du sociologue danois Esping-Andersen, ainsi que ceux de Peter Hall et David Soskice sur les variétés du capitalisme et la place qu'y tient l'État, ont permis de mieux distinguer les configurations sociales, économiques et politiques des pays du Nord global. Prenant appui sur ces typologies, Anheier et Daly ont produit une classification de la place des fondations au sein de 18 pays (États-Unis et Europe) et de leur rapport à l'État. On peut distinguer tout d'abord un modèle social-démocrate (Suède, Norvège, Finlande, Danemark), avec un tiers-secteur fort, où les fondations agissent en complément d'un État social fort développé.

Ensuite, un système corporatiste se dégage, avec plusieurs configurations. Une première configuration est centrée sur l'État (France, Belgique, Luxembourg), avec un tiers-secteur faible et une forte supervision par l'État des fondations. Une deuxième est davantage centrée sur la société civile (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suisse et Lichtenstein), avec des fondations dans un rôle de subsidiarité à l'État, notamment dans le domaine de l'État social et de l'éducation. La dernière configuration du modèle corporatiste est la méditerranéenne (Espagne, Italie, Portugal), structurée par des fondations historiquement liées à la religion et l'émergence plus récente de fondations privées. Le troisième modèle est le libéral (États-Unis, Royaume-Uni), avec un tiers-secteur fort, où les fondations forment un secteur autonome et parallèle au gouvernement, agissant pour l'expression du pluralisme des valeurs.

Enfin le quatrième modèle, étatiste, distingue une configuration plus périphérique (Irlande, Grèce) où le tiers-secteur est faible, avec un rôle spécifique pour les solidarités à distance liées à l'émigration, et où les fondations compensent les lacunes de l'État. Une seconde configuration de ce modèle étatique concerne les pays de l'Est de l'Europe, post-communistes, où le tiers-secteur est d'une importance modérée, mais avec des fondations en rapide développement dans les dernières décennies, dans une position parallèle à l'État-social mais parfois dans des liens étroits à des entreprises privées.

publiques, notamment par la mise à l'agenda de problématiques, avec le rôle de think tanks, d'autres encore se spécialisant dans l'expérimentation, en espérant que les innovations qui ont prouvé leur impact seront par la suite institutionnalisées par l'État ou commercialisées sur le marché. Les dernières décennies, notamment avec l'émergence à partir des années 1980 d'une nouvelle génération de fondations, voient l'émergence de nouvelles formes d'intervention, que ce soit par l'incorporation des techniques propres au capitalisme financiarisé (philanthrocapitalisme) et l'accent mis sur la technologie, ou au contraire des aspirations vers plus de justice sociale, quitte à remettre en question les fondements même du modèle philanthropique (philanthropie de changement social).

Ces évolutions ne sont pas liées à la seule volonté des fondations, qui auraient décidé progressivement de changer, de manière autonome, leur manière de faire. C'est d'abord la société dans laquelle elles évoluent qui change, colore leur fonctionnement, définit la place qu'elles peuvent occuper, leur offre ou non une plus-value distinctive. L'influence du paysage social sur la raison d'être des fondations, c'est bien sûr l'évolution des thématiques, à l'image de maladies hier centrales dans le champ philanthropique et aujourd'hui marginales (comme la tuberculose) ou de thématiques aujourd'hui à l'avant plan, comme la lutte au changement climatique, après des décennies où l'environnement a été le parent pauvre des engagements philanthropiques. L'évolution des sociétés, c'est aussi celle de la place de l'État, le déploiement ou l'affaiblissement de ses mécanismes de protection sociale, l'espace qu'il accorde ou refuse pour l'action des acteurs associatifs et des fondations, ou encore les enjeux dont il se saisit ou qu'il délègue au tiers secteur.

Pour résumer l'apport des travaux des chercheurs qui ont étudié les relations entre la philanthropie et l'État, plusieurs points apparaissent. Le premier, et le plus important, est l'hybridation permanente de secteurs qui sont souvent présentés au mieux comme étanches, au pire comme opposés. Une fois cette hybridation rappelée, la philanthropie peut soit chercher à contribuer, par des moyens privés, à l'action publique, c'est le modèle "contributif". A rebours, elle peut chercher à innover et à inventer d'autres manières d'aborder un problème et de les traiter, en étant moins prisonnière de l'urgence et/ou des routines administratives. On parle alors de modèle "disruptif" de la philanthropie pour reprendre, dans un cas comme dans l'autre, des catégories forgées par Aaron Horvath et Walter Powell (2017).

Dans le premier cas, la philanthropie se place en soutien, en appui et en aiguillon à la puissance publique, la renforçant par ses actions, apportant ses ressources et son concours à la mise en place de son agenda. L'implication des fondations américaines dans la lutte contre la pauvreté mise en œuvre par Kennedy et Johnson dans les années 1960 en est emblématique. En France, la création même de la Fondation de

France témoigne de cette centralité d’une articulation, perçue comme une forme de complémentarité, entre l’action de l’État et celle de la société civile. Dans le second cas, celui de la philanthropie disruptive, les fondations et le secteur “challengent” les manières de faire de l’État, en opposant une légitimité d’expertise et une conviction d’avoir de meilleures réponses aux problèmes qu’affronte la puissance publique. Les solutions privilégiant l’allocation des ressources par le marché plutôt que par l’administration et la correction des imperfections de celui-ci sont souvent adoptées, dans une perspective de promotion d’égalité des chances. Comme nous allons le voir avec l’aide alimentaire, sujet emblématique des causes soutenues par la philanthropie en France, mais aussi des différences d’approches et des relations complexes avec l’État, la “disruption” peut se faire au nom de la participation des plus précaires à la construction d’une action publique qui les concerne.

En réalité, ces orientations coexistent souvent. Il est intéressant de s’appuyer sur un exemple précis pour décrire les contours de cette diversité de logiques d’action. Dans le domaine de l’aide alimentaire en France, le sociologue Rémi Guillem⁷ distingue une “philanthropie contributive des donateurs” et une “philanthropie disruptive de fondations”. A l’issue d’une analyse du champ des acteurs de l’aide alimentaire, il souligne que, si elle passe, bien sûr, par des fondations, la philanthropie des donateurs renvoie à un modèle de financement de l’activité philanthropique fondée sur la mobilisation d’un grand nombre de petits donateurs, nécessitant toute une ingénierie de campagnes de levée de fonds (événements caritatifs, collecteurs salariés etc.). Dans le secteur étudié, la philanthropie des fondations se fonde davantage sur la mobilisation d’un petit nombre de donateurs (généralement les fondateurs de fondations), et d’une expertise interne des organisations philanthropiques, chargées de redistribuer ces fonds sur la base d’une stratégie thématique régulièrement actualisée.

Souvent, les deux registres sont hybrides et les fondations agissent sur les cadres cognitifs et cherchent à influencer sur l’agenda d’action publique en même temps que sur les manières d’intervenir, notamment lorsqu’elles sont opératrices et non seulement distributives. Les dilemmes vis-à-vis de la démocratie des fondations rendent compte de leurs actions en même temps que l’étude de celle-ci montre les limites de la remise en cause des schémas institués, y compris quand cette remise en cause est revendiquée. A la suite d’une enquête menée auprès d’une fondation luttant contre la pauvreté des minorités à Boston, j’ai montré que, ne pouvant pas justifier son existence par une “procédure démocratique” ou par le “choix de la population”,

7. Ces passages sont empruntés à la contribution de Rémi Guillem, “Philanthropies de l’alimentation en France: état des lieux français, paradigmes internationaux, actions concrètes”, *Working Paper de PSSP*, à paraître. Nous remercions l’auteur de nous avoir autorisé à mobiliser ses analyses.

ENCADRÉ 3

Un Héritier Rebelle: Patrick Lescure, Fondateur d'un Monde par Tous

Patrick Lescure est l'héritier d'une dynastie industrielle. Loin de renier cet ancrage, il est le mémorialiste et le généalogiste de sa nombreuse famille, le gardien de la mémoire d'un groupe qui, sous l'impulsion de son père, capitaine d'industrie profondément marqué par le christianisme, a crû en même temps qu'il s'est enrichi au fil de la croissance de l'entreprise. Comme tous ses frères et sœurs, Patrick Lescure a bénéficié d'un accroissement très significatif de son patrimoine au moment de l'entrée en bourse de l'entreprise familiale, un fleuron industriel français. Il récuse cependant la légitimité des inégalités dont il bénéficie et combat la rupture avec la démocratie et la dignité humaine que la richesse lui donne, en même qu'elle crée la pauvreté des autres. Il lie sa démarche philanthropique à une critique de la richesse d'où provient son acte de fondation et cherche à redistribuer ce capital. Il va plus loin, en finançant des actions qui remettent en cause les différentes formes de domination (sociale, raciale, patriarcale) et qui ont, en commun, de chercher à saper la reproduction des inégalités. Avec sa fondation, "Un monde par tous", il a décidé d'œuvrer à la disparition d'écarts de richesse qu'il juge iniques et dont il bénéficie pourtant. Cette fondation redistribue une part très importante et significative des dividendes qu'il touche. Sa démarche, radicale et participative, conteste la distribution qui la rend possible et, loin de le placer en contradiction, sa richesse est mise en cohérence avec ses idéaux. Un monde par tous soutient nombre d'associations qui luttent contre la prédation écologique, les inégalités sociales, le traitement des pauvres et des migrants, mais aussi la reproduction des inégalités de genre et de race. Si elle est minoritaire dans le champ de la philanthropie, sa démarche n'est pas isolée (Lefèvre, 2018). Elle se caractérise par une proportion de la richesse consacrée à la fondation très supérieure à celle des autres fondations et par un soutien plus engagé dans une remise en cause politique de l'ordre social, politique et économique établi. Elle trouve un écho profond dans l'ouvrage de Patrick Minot, lui-même ancien-philanthrope, ayant dépensé tout le capital qu'il souhaitait consacrer à sa fondation, une justification argumentée.

l'action (ou le "don") philanthropique trouve sa seule source de légitimation dans la participation "volontaire" des habitants des quartiers paupérisés et ségrégués (à savoir, son "contre-don"). Leur participation est ce qui permet, en retour, de faire exister les fondations et *non-profits* auprès de l'État. Ce dernier a mis en place en effet d'importantes déductions d'impôts dont les philanthropes peuvent bénéficier du fait de leur investissement dans les affaires sociales. Dans un contexte de délitement de l'État social et d'affermissement de l'État pénal au détriment des classes populaires

américaines, les fondations apparaissent comme les seuls pourvoyeurs de ressources pour les populations précaires situées juste au-dessus du seuil de pauvreté et exclues des prestations sociales. De plus, essentiellement centrée sur le changement de l'état d'esprit des personnes, leur action ne cherche en aucun cas à remettre en cause les inégalités structurelles de la société. Enfin, critiques vis-à-vis de la supposée dépendance des pauvres au *Welfare*, les organisations philanthropiques créent pourtant une nouvelle dépendance (Duvoux, 2015).

Cette contribution à la naturalisation des inégalités ne constitue pas la vérité générale du secteur; On peut repérer, notamment aux États-Unis, des fondations qui se structurent très directement avec pour objectif d'opérer, dans le processus philanthropique, une "capacitation" des groupes soutenus et/ou des groupes vulnérables, avec en même temps une mise en retrait voulu des donateurs, voire des professionnels de la fondation. Le courant de la "philanthropie de changement social" ou "philanthropie de mouvement social" (Faber et McCarthy, 2005) s'est particulièrement attaqué à cet enjeu, à l'image du Haymarket People's Fund (Ostrander, 1995) et du réseau *Funding Exchange*. Le mouvement des héritiers rebelles (Lefèvre, 2018) approfondit cette démarche d'une philanthropie alternative (Lurie, 2016; Ostrander, 1995; Ostrander, Silver et McCarthy, 2005, pp. 271-289).

Les conditions de la félicité réformatrice, un cas d'école

Néanmoins, ces exemples restent minoritaires. La logique d'ensemble est celle d'une hybridation, d'un apprentissage mutuel et progressif où les schèmes d'action philanthropique irriguent l'action publique en s'y adaptant, en même temps que l'action publique fait une place, par contrainte (le plus souvent budgétaire) ou par conviction (pro-marché). Prenons l'exemple de la fondation Impala Avenir, créée en 2018, on observe aussi des dynamiques soulignant le caractère évolutif des relations entre pouvoirs publics et acteurs philanthropiques d'une part, l'adaptation réciproque des deux parties d'autre part. Florian DuBoys, fondateur d'Impala Avenir, a commencé sa carrière de philanthrope après avoir vendu sa société d'infrastructure numérique à un groupe américain. Dès ce moment, doté d'un capital conséquent, d'un réseau étoffé et de compétences techniques sur les câbles que sa société installait et qui assure la couverture du territoire national à l'internet haut débit, il développe une activité philanthropique, d'abord par le biais d'un fonds de dotation puis d'une fondation créée en commun avec son épouse.

L'intention originale est d'adresser le problème des jeunes "Neet" (ni en emploi, ni en études, ni en formation). Cette population est identifiée comme la plus à risque d'exclusion sociale et d'abandon par les institutions, même si cet abandon doit,

dans les faits, être relativisé: de nombreux dispositifs existent, tels que le Contrat Engagement Jeune (CEJ) qui rassemble des mesures en faveur du soutien au revenu et à l'emploi des jeunes. L'enjeu pour le fondateur est de développer une approche d'accès à l'emploi directe, via des formations courtes, délibérément présentées comme "non-qualifiantes, non-diplômantes, non-certifiantes". L'idée originelle est "d'Uberiser" les circuits de la formation professionnelle, calqués sur le modèle scolaire d'une part, inégalitaire dans leur distribution d'autre part (les deux caractéristiques étant liées). L'enjeu est que n'importe quel individu motivé pour retourner à l'emploi puisse le faire, la formation prodiguée ne fixant aucun filtre administratif ou aucun critère d'âge, même si, dans les faits, les quartiers de la politique de la ville sont ciblés. L'inclusion sociale par le marché est promue par cette initiative qui résonne comme un défi à la "société du diplôme" (Duvoux et Vezinat, 2020) et s'inscrit en faux contre les logiques dominantes dans l'offre de formation.

Courtes, accessibles, "packagées" avec un souci de coller aux codes visuels de la jeunesse, l'école des Plombiers du numérique se déploie à grande vitesse sur le territoire et se décline sous différentes modalités. Des porteurs de projet différents impriment leur marque, la fondation fournit quant à elle les orientations, achète le plateau technique et établit la relation avec les fédérations professionnelles dont les promesses d'emploi constituent la clé de voûte de la proposition des Plombiers du numérique. Du mécénat de compétence est mobilisé pour faciliter l'adéquation entre l'apprentissage par le geste d'un côté, les besoins concrets des entreprises d'autre part. Positionnée sur un métier en tension, l'initiative essaime, non seulement sur le territoire mais à des secteurs diversifiés. D'abord centrée sur les métiers de câblage / rackage, la formation développe une offre sur le segment des "data center" et s'étend au Bâtiment et Travaux Publics, en rapprochant au maximum l'offre d'emploi des lieux de vie des stagiaires.

Même si l'idée est de créer un lien direct entre l'offre et la demande de travail, en limitant au minimum incompressible les prérequis (gestes, notions mathématiques, savoir-être) d'une entrée dans le monde du travail, les Plombiers se développent dans une interaction étroite, et croissante, avec les pouvoirs publics. Les Missions Locales sont des prescriptrices essentielles du dispositif. Par ailleurs, loin d'être de passifs dépositaires de ressources et d'appliquer mécaniquement un schéma établi, les porteurs de projet infléchissent les orientations. Ainsi, une école de la deuxième chance cherchera-t-elle à compléter la dimension collective (Duvoux et Vezinat, 2022, pp. 65-82) du dispositif initial par un suivi très individualisé, qui le fasse rentrer dans les cadres d'action publique les plus normalisés et structurés autour d'un projet individuel. Cette logique du projet est d'ailleurs celle retenue par les Conseils Départementaux, en charge des politiques sociales, et dont l'attrait pour

le dispositif contribue à sa réorientation. L'initiative a d'abord dû démarcher ses porteurs de projet et soutiens, avant de faire l'objet de sollicitations de la part d'acteurs institutionnels du fait de la réputation gagnée et de la pertinence de l'offre par rapport aux besoins sociaux perçus. Ainsi, les Départements, charge du Revenu de Solidarité Active ont demandé, en contrepartie d'un financement du projet, de lever des barrières d'âge et de leur rendre accessible aux allocataires du RSA. De même, en voie d'institutionnalisation, le dispositif se reformule dans une logique de pré-qualification, plus compatible avec la logique de parcours individuel qui prévaut dans l'action publique.

Ces trajectoires institutionnelles d'apprentissage réciproque entre les pouvoirs publics et une organisation philanthropique conduit à nuancer le schéma, souvent présenté de manière idéalisée, qui va de l'expérimentation philanthropique, rendue possible par la liberté d'affectation des ressources, à une appropriation par les pouvoirs publics pour "passer à l'échelle". L'appropriation se fait dans les deux sens et l'hybridation des acteurs est pérenne. Alors qu'elle commence par "challenger" radicalement l'action de l'État, la fondation définit progressivement son rôle au sein du maillage d'acteurs (publics et privés) qui la conduisent. L'action de l'État s'inspire des dispositifs élaborés par des acteurs privés. La contribution philanthropique ne peut nourrir le bien public qu'en s'appropriant ses références et ses logiques d'action en entrant dans un dialogue étroit avec les acteurs de l'État social, acteurs de l'État social qui trouvent, en retour, chez les acteurs philanthropiques des ressources et des initiatives à soutenir pour mettre en œuvre leur propre agenda.

References

- BEKKERS, Renée & WIEPKING, Pamela. (2010), "A literature review of empirical studies of philanthropy: Eight mechanisms that drive charitable giving". *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40 (5): 924-973.
- BOURDIEU, Pierre. (1980), "Le mort saisit le vif". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 32-33: 3-14.
- BREEZE, Beth & LLOYD, Theresa. (2013), *Richer Lives: Why rich people give*. London, Directory of Social Change, Pears Foundation, University of Kent, 25 p.
- DÉPLAUDE, Marc-Olivier; DEPECKER, Thomas & LARCHET, Nicolas. (2018), "La philanthropie comme investissement. Contribution à l'étude des stratégies de reproduction et de légitimation des élites économiques". *Politix*, 1 (121): 9-27.
- DUVOUX, Nicolas. (2023), *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*. Paris, PUF.

- DUVOUX, Nicolas. (2015), *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux Etats-Unis*. Paris, PUF.
- DUVOUX, Nicolas. (2018), “Les valeurs de la philanthropie”. *Informations Sociales*, 1-2 (196-197): 38-46.
- DUVOUX, Nicolas & VEZINAT, Nadège. (2020), *Les plombiers du numérique. Un cas d'école*, Impala Avenir Développement, PSSP.
- DUVOUX, Nicolas & VEZINAT, Nadège. (2022), “Quand le collectif remobilise l'insertion”. *Agora Débats/Jeunesse*, 2 (91): 65-82.
- GIRIDHARADAS, Anand. (2018), *Winners take all. The elite charade of changing the world*. Nova York, Penguin Random House.
- GUILHOT, Nicolas. (2006), *Financiers, philanthropes. Sociologie de Wall Street*. Paris, Raisons d'Agir.
- GUILLEM, Rémi. “Philanthropies de l'alimentation en France: état des lieux français, paradigmes internationaux, actions concrètes”. *Working Paper de PSSP*, à paraître.
- HAMMACK, David & ANHEIER, Harmut K. (2010), *American foundations: Roles and contributions*. Washington, Brookings Institution.
- HORVATH, Aaron & POWELL, Walter P. (2017), “Contributory or disruptive: Do new forms of philanthropy erode democracy?”. In: REICH, Rob; CORDELLI, Chiara & BERNHOLZ, Lucy. *Philanthropy in democratic societies. History, institutions, values*. Chicago, University of Chicago Press.
- INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques. (2021), *Revenus et patrimoine des ménages*. Insee Références.
- LEFEVRE, Sylvain A. & MONIER, Anne (dir.). (2021), *Philanthropes en démocratie*. Paris, PUF. La vie des idées.fr.
- LURIE, T. (2016), *Change, not charity. The story of the funding exchange. A pioneer in social justice philanthropy*. Nova York, The Funding Exchange.
- MCGOEY, Lindsey. (2012), “Philanthrocapitalism and its critics”. *Poetics*, 40 (2): 185-199. <https://doi.org/10.1016/j.poetic.2012.02.006>.
- OSTRANDER, Susan A. (1995), *Money for change: Social movement philanthropy at Haymarket People's Fund*. Philadelphia, Temple University Press.
- OSTRANDER, S. A.; SILVER, I. & MCCARTHY, D. (2005), “Mobilizing money strategically: Opportunities for grantees to be active agents in social movement philanthropy”. In: FABER, D. & MCCARTHY, D. (eds.), *Foundations for social change*. Lanham, MD, Rowman and Littlefield, pp. 271-289.
- REICH, Rob. (2018), *Just giving: Why philanthropy is failing democracy and how it can do better*. Princeton, Princeton University Press.
- ROSANVALLON, Pierre (1992), *Le sacre du citoyen. Histoire intellectuelle du suffrage universel en France*. Paris, Seuil.
- SELLEN, Charles. (2019), “Is philanthropy a way for the wealthy to convert wealth into hap-

piness? Preliminary exploration in France”. In: BRULÉ, Gaël & SUTER, Christian (dir.). *Wealth(s) and subjective well-being*. Nova York, Springer.

ZUNZ, Oliver. (2011), *Philanthropy in America: A history*. Princeton, Princeton University Press.

Résumé

La philanthropie et le gouvernement néolibéral des inégalités

L'article analyse la tension entre la philanthropie et le gouvernement des inégalités à l'ère néolibérale en évoquant d'abord la tension entre l'impératif égalitaire de la démocratie et la philanthropie, issue de la richesse privée et du pouvoir social de son détenteur. Puis, il aborde la conception même de la richesse que la prise en compte de la philanthropie permet de développer et souligne le lien entre bien-être personnelle et maîtrise sociale. Cette conception met en lumière la relation de capture qui émerge entre la philanthropie et l'action publique. La dernière partie de l'analyse est consacrée à la discussion d'un cas d'apprentissage mutuel, invitant à une analyse processuelle de la réforme.

Mots-clés: Philanthropie; Inégalités; Néolibéralisme; Réforme; Action publique.

Abstract

Philanthropy and the neoliberal government of inequalities

The article discusses the tension between philanthropy and the governance of inequalities in the neoliberal era by first showing the tension between the egalitarian imperative of democracy and philanthropy, drawn from private wealth and the social power of its owner. Then it analyses the very conception of wealth that the consideration of philanthropy allows to develop, emphasizing the relationship between well-being on the one hand and social control on the other hand. This conception puts forward the relationship of capture that emerges between philanthropy and public action. The final part of the analysis is dedicated to discussing a case of mutual learning, inviting to a processual analysis of reform.

Keywords: Philanthropy; Inequalities; Neoliberalism; Reform; Public Action.

Resumo

Filantropia e governança neoliberal das desigualdades

O artigo discute a tensão entre a filantropia e a governança das desigualdades na era neoliberal, abordando, primeiro, a tensão entre o imperativo igualitário da democracia e a filantropia, originada da riqueza privada e do poder social de seu detentor. Em seguida, aborda a própria noção de riqueza que a consideração da filantropia permite desenvolver, enfatizando o elo entre bem-estar pessoal e controle social. Essa concepção ilumina a relação de captura que emerge entre a filantropia e a ação pública. A parte final da análise discute um caso de aprendizagem mútua, convidando a uma análise processual da reforma.

Palavras-chave: Filantropia; Desigualdades; Neoliberalismo; Reforma; Ação pública.

Texto recebido em 04/07/2024 e aprovado em 02/09/2024.

DOI: 10.11606/0103-2070.ts.2024.226828.

NICOLAS DUVOUX est professeur de sociologie à Paris 8; directeur du Centre en philanthropie de Genève. E-mail: nicolas.duvoux@univ-paris8.fr.

